

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP HARDENER UT-R20

Date de révision: 22.04.2020

Code du produit: 00156-0028

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

TIP TOP HARDENER UT-R20

Art.-No.

525 1005, 525 1036, 525 1043, 525 1046, 525 1047, 525 1048

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Agent de durcissement

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: REMA TIP TOP AG

Rue: Gruber Strasse 65

Lieu: D-85586 Poing

Téléphone: +49 (0) 8121 / 707 - 100

Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Resp. Sens. 1

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Cancérogénicité: Carc. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible de provoquer le cancer.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Dichlorométhane

Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

Mention Danger**d'avertissement:**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

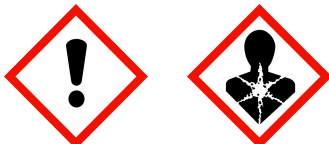
TIP TOP HARDENER UT-R20

Date de révision: 22.04.2020

Code du produit: 00156-0028

Page 2 de 11

Pictogrammes:



Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260	Ne pas respirer les vapeurs.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH204	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique. Réservé aux utilisateurs professionnels
--------	---

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation avec isocyanates et dichlorométhane

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
75-09-2	Dichlorométhane			60 - < 85 %
	200-838-9	602-004-00-3	01-2119480404-41	
	Carc. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H351 H315 H319 H336			
9016-87-9	Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues			20 - < 30 %
			01-2119457024-46	
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H332 H315 H319 H334 H317 H335 H373			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP HARDENER UT-R20

Date de révision: 22.04.2020

Code du produit: 00156-0028

Page 3 de 11

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.
- Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

Après inhalation

- Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
- Conduire chez le médecin.

Après contact avec la peau

- Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.
- Consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

- Enlever les lentilles de contact.
- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
- Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

- Ne pas faire vomir.
- Appeler aussitôt un médecin.
- Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.
- Attention. Risque d'aspiration.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Susceptible de provoquer le cancer.
- Provoque une sévère irritation des yeux.
- Provoque une irritation cutanée.
- Peut irriter les voies respiratoires.
- Peut provoquer une allergie cutanée.
- Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
- Peut provoquer somnolence ou vertiges.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :
 - Chlore et traces de phosgène.
 - Gaz chlorhydrique
 - monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂) et oxydes d'azote (NO_x).
 - Acide cyanhydrique (HCN)

5.3. Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire

- Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP HARDENER UT-R20

Date de révision: 22.04.2020

Code du produit: 00156-0028

Page 4 de 11

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.
Veiller à assurer une aération suffisante.
Mettre les personnes en sûreté.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.
Ne pas fermer hermétiquement le récipient.
La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).
Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.
Ne pas inhaler les vapeurs.
Evacuation locale.
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et contenants de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.
Eviter les températures supérieures à 40°C.

Conseils pour le stockage en commun

Une réaction exothermique avec:
Alcool, amines, Les métaux alcalins., Des acides et des bases.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent de durcissement

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP HARDENER UT-R20

Date de révision: 22.04.2020

Code du produit: 00156-0028

Page 5 de 11

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
101-68-8	4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	0,01	0,1		VME (8 h)	
		0,02	0,2		VLE (5 min)	
75-09-2	Dichlorométhane	50	178		VME (8 h)	
		100	356		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

Protection des mains

Protection contre les projections:

Gants protecteurs à résistance chimique en viton, épaisseur de la couche minimum 0,7 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 120 minutes, par exemple gant protecteur <Vitoject 890> de la société KCL (www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type AX) (EN 14387).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Ambrée
Odeur:	Caractéristique

pH-Valeur: n.d.

Modification d'état

Point de fusion: n.d.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: n.d.

Point de sublimation: n.d.

Point de ramollissement: n.d.

Point d'écoulement: n.d.

Testé selon la méthode

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP HARDENER UT-R20

Date de révision: 22.04.2020

Code du produit: 00156-0028

Page 6 de 11

Point d'éclair: > 61 °C

Inflammabilité

solide: n.a.

gaz: n.a.

Dangers d'explosion

Produit non explosif.

Limite inférieure d'explosivité: n.d.

Limite supérieure d'explosivité: n.d.

Température d'inflammation: n.d.

Température d'auto-inflammabilité

solide: n.a.

gaz: n.a.

Température de décomposition: > 120 °C

Propriétés comburantes

Ne propage pas le feu.

Pression de vapeur: 4,53 hPa
(à 20 °C)Densité (à 20 °C): 1,26 g/cm³

Densité apparente: n.a.

Hydrosolubilité: Réagit avec l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

n.d.

Coefficient de partage: n.d.

Viscosité dynamique: n.d.

Viscosité cinématique: n.d.

Durée d'écoulement: n.d.

Densité de vapeur: n.d.

Taux d'évaporation: n.d.

Épreuve de séparation du solvant: n.d.

Teneur en solvant: n.d.

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec les acides forts et les alcalis.

Réagit au contact des métaux alcalins.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP HARDENER UT-R20

Date de révision: 22.04.2020

Code du produit: 00156-0028

Page 7 de 11

10.5. Matières incompatibles

Eau, Les métaux alcalins., Amines, Alcools, Des acides forts et des bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager:

Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

Chlore et traces de phosgène.

Gaz chlorhydrique

Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absence de données toxicologiques.

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. (Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues)

Peut provoquer une allergie cutanée. (Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de provoquer le cancer. (Dichlorométhane; Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues)

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Dichlorométhane)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Expériences tirées de la pratique

Observation diverses

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

Danger d'œdème pulmonaire.

"Avec les personnes hypersensibles, des réactions comme la toux ou des troubles respiratoires peuvent apparaître même avec des concentrations méprisables d'isocyanate; pour cela, prendre soin que la pièce soit bien aérée et ventilée."

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP HARDENER UT-R20

Date de révision: 22.04.2020

Code du produit: 00156-0028

Page 8 de 11

12.1. Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Pollue l'eau.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.
Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets - Produit

080501 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets non spécifiés ailleurs dans le chapitre 08; déchets d'isocyanates; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

UN 1593

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

DICHLOROMÉTHANE, SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

6.1

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

6.1



Code de classement:

T1

Quantité limitée (LQ):

5 L / 30 kg

Quantité exceptée:

E1

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP HARDENER UT-R20

Date de révision: 22.04.2020

Code du produit: 00156-0028

Page 9 de 11

Catégorie de transport: 2
N° danger: 60
Code de restriction concernant les tunnels: E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 1593
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: DICHLOROMÉTHANE, SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 6.1
14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 6.1



Code de classement: T1
Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg
Quantité exceptée: E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1593
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: DICHLOROMETHANE, SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 6.1
14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 6.1



Marine polluant: No
Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg
Quantité exceptée: E1
EmS: F-A, S-A

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1593
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: DICHLOROMETHANE, SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 6.1
14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 6.1



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 2 L
Passenger LQ: Y642
Quantité exceptée: E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 655

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP HARDENER UT-R20

Date de révision: 22.04.2020

Code du produit: 00156-0028

Page 10 de 11

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	663
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 59: Dichlorométhane

2004/42/CE (COV): 932,49 g/l
73 %;

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intèr
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP HARDENER UT-R20

Date de révision: 22.04.2020

Code du produit: 00156-0028

Page 11 de 11

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
EUH204	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)